



Compte-rendu d'audioconférence avec le Directeur Interrégional 8 avril 2020

Le 8 avril, il y avait 322 agents physiquement présents en service. C'est une évolution sans surprise, étant donné qu'il y a moins d'agents malades ou en situation de quatorzaine. Cependant le taux d'agents en présentiel reste toujours autour de 20 % (20,8%).

L'audioconférence de ce jour entre la DG et les DI

Il a été question des **réquisitions opérées par certains préfets lors des importations de masques**. En effet, des opérateurs dans le domaine de l'agroalimentaire, de la médecine..., qui ne maîtrisent pas bien la chaîne d'approvisionnement, font part aux autorités préfectorales de leur empressement à obtenir ce type de matériel. Ainsi le cadre légal de ces réquisitions se trouve peu assuré. La DG a donc rappelé la nécessité de la procédure douanière et du contrôle des normes. Dans ces circonstances, le DI a envoyé un message au DR de Lille pour voir s'il ne faudrait pas rappeler des collègues en renfort sur le bureau de Lesquin.

Pour ce qui est de la **prise en charge des frais de restauration**, nous savions déjà que l'effet rétroactif remontait au 16 mars et qu'elle concernait des agents en service qui ne pouvaient bénéficier dans les circonstances actuelles de restaurations administratives ou de panier repas. Un récent décret permet à ces agents d'obtenir le remboursement de leur frais repas sur présentation de justificatif. Vu que l'effet rétroactif remonte assez loin, ils pourront, en cas de perte de ces derniers, produire une attestation sur l'honneur. Une note de la DG donnera des précisions sur la démarche à suivre.

L'audioconférence d'hier entre le DI et les médecins de préventions

Tous les médecins de prévention des Hauts-de-France y étaient présents, ainsi que la médecin coordinatrice. Tous ont une même lecture de la situation, à savoir que dans notre interrégion, les choses se passent bien et qu'ils ont de bons rapports avec les chefs de service pour obtenir les informations qu'ils attendent.

Rappelons que les agents en retour de quatorzaine ou de maladie doivent remplir un questionnaire qu'ils transmettent à leur médecin de prévention. Ce dernier informe alors l'administration de ses recommandations de reprise ou pas.

Concernant le port du masque, la doctrine actuelle n'est pas de le porter en continu. Mais si on s'y achemine, la question s'est posée pour les agents barbus. Les médecins s'en inquiètent, car ça rendrait inefficace le port du masque. Le DI contactera la DG pour savoir comment on va inviter les collègues à réduire le volume de leur barbe.

La surveillance

Il est envisagé pour les unités de Lille Ferro et de Lesquin, qui sont sans activité par manque de flux, de redéployer une partie des effectifs sur des missions de surveillance générale en matière routière. Peu d'agents seraient concernés, car le DI ne veut pas puiser dans la réserve (agents en ASA renfort) dans le cas où il y aurait des malades.

Bon courage à tous et prenez soin de vous et de vos proches.